



Préambule CGT au CSEC Extraordinaire du 19 février 2019

A la recherche d'une stratégie pour FTV

Le pays a besoin d'un service public audiovisuel fort et puissant, à la fois sur le linéaire et sur le non linéaire, pour accompagner tous les usages et satisfaire tous les publics. Il en va aussi de nos contenus, de notre intelligence collective, de notre démocratie, de notre culture, de nos libertés face à la montée des périls qui semble de plus en plus irrépressible. Tout le monde en convient ici.

Or nul ne peut raisonnablement prétendre qu'on puisse garantir l'indépendance du service public, maintenir sa place sur le linéaire, assumer ses missions d'information, de création, d'innovation et assurer « en même temps » les immenses besoins pour la réussite du virage numérique... tout en supprimant, « en même temps » un millier de postes à France Télévisions.

Le document intitulé « orientations stratégiques », très largement diffusé par la présidence à la totalité des personnels de l'entreprise avant même l'ouverture de séance de ce CSEC Central Extraordinaire, exposé hier aux cadres de l'entreprise qui en ont immédiatement organisé la présentation dans les services, appelle quelques premiers commentaires « à chaud ».

Le constat est évident. Là où on devrait logiquement additionner les moyens pour franchir le mur d'investissements qui se dresse devant nous, c'est à une soustraction « bête et méchante » qu'aboutit la direction avec le projet de Rupture Conventionnelle Collective (RCC). Comme si le projet stratégique devait se résumer à une réduction inexorable de la masse salariale et des programmes. C'est ce qu'ont déjà exprimé les élus et les syndicats qui ont adopté une résolution unanime dans ce sens lors du CSEC de décembre dernier.

Car ce projet de RCC aurait des conséquences dramatiques sur le périmètre, les

missions, les conditions de travail. On en a d'ailleurs un avant-goût avec un certain nombre de propositions contenues dans ce texte : l'arrêt de Soir 3, en attendant les autres éditions nationales, une gestion par bassin dans les Outre-mer, la mise en réseau des éditions de proximité, la filialisation de la production, la centralisation de la diffusion depuis le CDE, l'automatisation des régies, la mise en oeuvre du journalisme « nomade », etc.

Pour en revenir à la RCC, la CGT en est convaincue : mettre en place un corridor aveugle fléchant la totalité des salariés de 58 ans et plus vers la sortie sur une période aussi longue, c'est transformer l'entreprise en usine à risques psycho sociaux tant pour les seniors qui ne souhaiteraient pas partir que pour les autres salariés qui devraient rester en poste. Rien ne peut justifier une saignée sociale d'une telle ampleur.

La CGT a donc demandé la réunion de ce CSEC pour permettre à la direction d'exposer les attendus stratégiques du projet qui nécessiteraient un tel impact sur l'emploi. Le CSEC dispose de prérogatives que le robot des Ordonnances n'a pas supprimées, au contraire, elles sont même plutôt renforcées. Or ce projet majeur va nécessiter un peu plus qu'une note d'intention, une véritable information/consultation, complète, écrite, claire et précise. Et le compte n'y est pas. Loin de là.

Ce n'est qu'à l'issue de cette présentation que nous pourrons commencer à mesurer la crédibilité du projet stratégique de la direction et ses déclinaisons dans l'entreprise, site par site, projet par projet, ainsi que leurs conséquences organisationnelles et sociales.

Le projet de RCC, qui envisage une signature majoritaire des organisations syndicales

d'ici un mois pour orchestrer les premiers départs dès le mois d'avril, n'est pas adapté à la situation. Contrairement aux apparences, la RCC n'est pas un dispositif moderne. C'est un outil administratif archaïque, qui décentre la régulation sociale et place hors champ les organisations syndicales et les instances sociales qui ont largement su démontrer à France Télévisions leur capacité à définir un modèle social original et adapté tout en rendant possible la mise en place efficace de nombreux projets.

Ce n'est pas à travers un tel outil que l'enjeu de la modernisation de l'entreprise pourra trouver sa réponse. L'enjeu est de remettre le projet sur de bons rails. Stratégie/Economie/Projet/Social, comme l'écrivait H.Vacquin dans son diagnostic sur la situation socio organisationnelle de FTV de 2015, car une entreprise ne se pilote pas par les moyens mais par les finalités.

Avec ensuite une déclinaison par projets, des dispositifs participatifs, respectueux de l'humain, associant la représentation du personnel... Au nom de l'intérêt général.

Paris, le 19 février 2019